

BVI

THAURFIN LTD

n°
1724635

ELECTION DE DOMICILE

Dans le cadre de l'exécution du jugement RCE1260 prononcé par le Tribunal de Commerce de Kinshasa/Matete le 13 novembre 2017, devenu définitif par le certificat de non appel n°2209/2017 du 1er décembre 2017, qui a ordonné à la société JEKA sarl de céder à Ir Pol HUART les 3 permis de recherche 1323, 1324 & 1325.

En vertu de l'acte de cession daté du même jour par lequel Ir Pol HUART cède ses titres miniers à la société Thaurfin ltd dont les directeurs sont Ir Pol HUART et Francisca IONESCU (cf doc annexé).

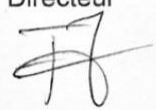
Nous soussignés, Ir Pol HUART et Francisca IONESCU tous deux de nationalité belge et résidant à Saint Symphorien rue Blancart n°22, déclarons élire domicile la société Thaurfin ltd au Cabinet Jean MBUYU, mandataire en mines, établi à Kinshasa au 3642 Boulevard du 30 juin, Futur tower - Appartement 605 (6ème étage).

Fait à Saint Symphorien, le 15 février 2018,

Ir Pol HUART
Directeur



Francisca IONESCU
Directeur



Vu pour légalisation de la signature
apposée ci-dessus en notre présence
de M. ACHILE HUART

demeurant en cette ville.
Mons, le 16 2 2018
Le Bourgmestre,



POUR

L'ECHEVIN DELEGUE


ACHILE SAKAS
Officier de l'Etat civil